

COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 JUILLET 2017

L'An Deux Mille Dix-sept, le jeudi six juillet à 20^h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

Secrétaire de séance : Véronique TAVERNIER.

Présents : M^{me} LE MEN, M. WALGER, M^{me} LE GLÉAU, M. CROUZET, M. VALTON, M^{me} JØRGENSEN, M^{me} FANTOU, M. QUÉLENNEC, M^{me} TAVERNIER, M. PRIZE, M^{me} HUGUENIN, M^{me} COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. LE SAUCE, M. HAMON, M^{me} BRETAUD, M. TESTARD.

Excusés : M^{me} BRIAND (pouv. à M. QUÉLENNEC), M^{me} BESNARD (pouv. à M. CROUZET), M. LEDOS (pouv. à M. PRIZE), M^{me} LOMMERT (pouv. à M^{me} TAVERNIER), M. JOUAN (pouv. à M. TESTARD).

FIXATION DES TARIFS DES TARIFS DES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE 2017/2018

(Contre : 0 / Abstentions : 2 – M. CROUZET / pouv. M^{me} BESNARD / Pour : 22).

Point rajouté à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal valide les tarifs des spectacles suivants pour la saison culturelle 2017/2018, à 6 € pour un adulte, 4 € pour les étudiants, les bénéficiaires de la carte Sortir ! et les demandeurs d'emploi et gratuit pour les moins de 12 ans.

- 06 octobre 2017 : Festival le Grand Soufflet - "Galaad Moutoz Swin Orchestra", initiation au swing+ bal Swing"
- 10 ou 11 novembre 2017 : Concert chants + guitare de Sève Laurent, "Où est l'Homme"
- Décembre 2017 : "Chamade enfants"
- 02 ou 03 février 2018 : "Hic, Quatuor de comptoir", spectacle tout public.
- Juin 2018 : "Fourberies" - Compagnie d'Henry.

FIXATION DES TARIFS POUR LA LOCATION DES COURTS DE TENNIS ET DES TERRAINS DE BEACH

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Sur proposition de la commission Finances réunie le 19 juin 2017, le Conseil Municipal décide de valider les tarifs pour la location des courts de tennis et des terrains de beach à compter du 1^{er} août 2017 jusqu'au 31 juillet 2018, comme suit :

Location courts de tennis	Tarifs du 01/08/2017 au 31/07/2018
Les courts extérieurs	
* Adultes et enfants bénéficiaires de la CARTE SORTIR	Gratuit
* Adultes (plus de 25 ans) adhérents au TCM	Gratuit
* Adultes (plus de 25 ans) non adhérents au TCM	19,00 €
* Jeunes de moins de 25 ans adhérents au TCM	Gratuit
* Jeunes de moins de 25 ans non adhérents au TCM	5,75 €
* Carte "famille" non adhérente au TCM	24,10 €
* Entreprises montgermontaises (du lundi au jeudi jusqu'à 18 ^h)	25,35 €
* Badge d'accès aux courts extérieurs perdu	33,15 €
Les courts couverts	
* Pour les entreprises de la commune (par personne pour 1 heure hebdo)	105,50 €

Location terrains de beach	Tarifs du 01/08/2017 au 31/07/2018
* Licenciés des clubs montgermontais utilisateurs des terrains de beach (MVBC, badminton, hand, foot...)	Gratuit
* Badge équipe pour 6 personnes	25,10 €
* Badge d'accès aux terrains de beach perdu	33,15 €

FIXATION DES TARIFS PÉRISCOLAIRES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Sur proposition de la commission Finances réunie le 19 juin 2017, le Conseil Municipal décide de valider les tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2017/2018, comme suit :

TARIF DES PRESTATIONS EXTRA-SCOLAIRES DU 01/08/2017 AU 31/07/2018

REPARTITION PAR TRANCHE (BASE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL CAF)	Prix du repas enfants Mgtais	Prix du repas enfants non Mgtais	Goûter de garderie	Temps d'Activité Périscolaire *	Garderie au 1/4 d'heure	Etude surveillée
Tranche 1 : moins de 509 €	1,59	1,89	0,25	0,36	0,12	0,69
Tranche 2 : de 509,00 € à 566,99 €	2,38	2,83	0,37	0,54	0,18	1,03
Tranche 3 : de 567,00 € à 799,99 €	3,18	3,78	0,50	0,72	0,24	1,38
Tranche 4 : de 800,00 € à 1 249,99 €	3,97	4,72	0,62	0,90	0,30	1,72
Tranche 5 : de 1 250,00 € à 1 699,99 €	4,76	5,66	0,75	1,08	0,36	2,06
Tranche 6 : 1 700,00 € et plus ou <u>revenu ou attestation CAF non communiqué</u>	5,56	6,61	0,87	1,26	0,42	2,41
Toutes prestations non décommandées la veille seront facturées, sauf justificatif médical. Les prestations feront l'objet d'une <u>surfacturation de 10 %</u> en cas d'absence de préinscription sur le portail famille.						

* Tarif applicable sous condition du non versement de l'aide de l'Etat de 50 € par enfant.

AUTRES PRESTATIONS DE RESTAURATION	Prix du repas au 01/08/2017
Prix pour groupes, stages : - de 18 ans	6,51 €
+ de 18 ans	7,93 €
Prix pour le personnel communal, employés de service Ecole Notre Dame	4,91 €
Prix pour les enseignants (Subvention de l'Académie incluse)	6,00 €
Prix pour les apprentis employés sur la commune : 1 ^{re} année	4,34 €
Prix pour les apprentis employés sur la commune : 2 ^e année	4,53 €
Prix de repas animation intergénérationnel	3,97 €
Prix du repas pour le prestataire de marché CLE	3,97 €
Prix du goûter pour la prestation du marché CLE	0,62 €

MAINTENANCE ET NETTOYAGE DES RÉSEAUX D'EXTRACTION ET DE SOUFFLAGE D'AIR (VMC) D'UN RÉSEAU D'EXTRACTION DE BUÉES GRASSES DE CUISINE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Après analyse des offres reçues pour le marché " Maintenance et nettoyage des réseaux d'extraction et de soufflage d'air (VMC) d'un réseau d'extraction de buées grasses de cuisine dans les bâtiments communaux" et sur proposition de la commission d'appel d'offres réunie le 05 juillet 2017, le Conseil Municipal valide l'attribution du marché à l'entreprise Hygiène Environnement Bretagne sise à GRANDCHAMPS DES FONTAINES (44) pour un montant de 3 535,44 € TTC pour l'ensemble des deux lots.

"A LA DECOUVERTE DES MANOIRS" – 3^e ÉDITION – FIXATION DES TARIFS

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal fixe les tarifs pour la balade du patrimoine "A la découverte de nos manoirs" qui aura lieu le samedi 14 octobre 2017, à 10 € pour un adulte, 2 € pour les étudiants, les bénéficiaires de la carte Sortir ! et les demandeurs d'emploi et gratuit € pour les moins de 18 ans.

MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN MINIBUS PUBLICITAIRE – AUTORISATION SIGNATURE DU CONTRAT DE LOCATION

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Madame le Maire pour la signature du contrat de location de mise à disposition gratuite d'un minibus publicitaire.

AVANCEMENTS DE GRADE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire Départementale pour l'avancement de grade de cinq agents, le Conseil Municipal décide de supprimer 5 postes et d'en créer 5 nouveaux afin de nommer ces agents dans leur nouveau grade, comme suit :

Postes à supprimer	Postes à créer au 01.01.2017
Agent de maîtrise 8 ^e échelon	Agent de maîtrise principal 5 ^e échelon
Rédacteur 12 ^e échelon	Rédacteur principal 2 ^e classe 11 ^e échelon
Adjoint administratif principal 2 ^e classe 7 ^e échelon	Adjoint administratif principal 1 ^{re} classe 4 ^e échelon

Poste à supprimer	Poste à créer au 05.05.2017
Adjoint technique 2 ^e classe 9 ^e échelon	Adjoint technique principal 2 ^e classe 7 ^e échelon

Poste à supprimer	Poste à créer au 01.10.2017
Adjoint technique 9 ^e échelon	Adjoint technique principal 2 ^e classe 7 ^e échelon

INFORMATIONS

Feu d'artifice du 13 juillet

Sécurité du site et mise en place de véhicules anti voitures béliers.
Demande de bénévoles.

Prochain Conseil Municipal

Jeudi 07 septembre 2017.

AFFICHE LE : 13 juillet 2017
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 13 juillet 2017

LE MAIRE
Brigitte LE MEN

